

Services RH - Mettre en œuvre les entretiens professionnels

2 jours - 14 heures

Code formation : ADHGRH0520



adhara.fr

Objectifs

Intégrer l'entretien professionnel comme un outil de GRH au carrefour entre les évolutions stratégiques de l'entreprise, les attentes des salariés et la gestion des compétences. Positionner l'entretien professionnel au regard des nouvelles dispositions légales (réforme du 05 Mars 2014). Formaliser le support et le contenu de l'entretien. Définir les conditions de réussite de la démarche en entreprise.

Participants

RRH, Responsables Emploi et Compétences, Responsables formation, Assistants RH.

Prérequis

Pas de prérequis pour cette formation.

Pédagogie

La pédagogie est basée sur le principe de la dynamique de groupe avec alternance d'apports théoriques, de phases de réflexion collectives et individuelles, d'exercices, d'études de cas et de mises en situations observées. Formation / Action participative et interactive : les participants sont acteurs de leur formation notamment lors des mises en situation car ils s'appuient sur leurs connaissances, les expériences et mettront en œuvre les nouveaux outils présentés au cours de la session.

Remarques

Certification

Profil de l'intervenant

Consultant-formateur expert. Suivi des compétences techniques et pédagogiques assuré par nos services.

Moyens techniques

Encadrement complet des stagiaires durant la formation. Espace d'accueil, configuration technique des salles et matériel pédagogique dédié pour les formations en centre. Remise d'une documentation pédagogique papier ou numérique à échéance de la formation.

Méthodes d'évaluation des acquis

Un contact téléphonique est systématiquement établi avec le stagiaire ou la personne chargée de son inscription afin de définir le positionnement. Si besoin, un questionnaire est adressé pour valider les prérequis en correspondance et obtenir toute précision nécessaire permettant l'adaptation de l'action. Durant la formation, des exercices individuels et collectifs sont proposés pour évaluer et valider les acquis du stagiaire. La feuille d'émargement signée par demi-journée ainsi que l'évaluation des acquis sont adressées avec la facture.

Programme

Services RH - Mettre en œuvre les entretiens professionnels

2 jours - 14 heures

Code formation : ADHGRH0520



adhara.fr

De l'utilité de l'entretien professionnel

Quels objectifs donner à l'entretien professionnel ?

L'entretien professionnel comme outil au service des axes stratégiques de l'entreprise

Entretien professionnel : du marketing social à l'adhésion de tous dans la démarche

Articulation entre entretien professionnel / entretien annuel / GPEC

Les nouvelles obligations définies par la réforme du 05 mars 2014

L'extension de l'obligation à conduire les entretiens professionnels

Salariés concernés et calendrier de mise en œuvre

Les responsabilités des différents acteurs de l'entreprise

Les congés ouvrant obligation à un entretien professionnel

Les dispositions à intégrer aux propositions et actions à proposer aux salariés

Les obligations d'information et transmission des documents internes supports à l'entretien professionnel: CSE, salariés

Les sanctions encourues en cas de non-respect des dispositions légales

Les différents outils nécessaires à la démarche

Le support d'entretien: les rubriques obligatoires

Les documents permettant au manager de conduire l'entretien; fiches fonction/poste, politique RH concernant la mobilité professionnelle interne, mémo formation

Les guides préparatoires dédiés à chacune des parties en présence

La mise en œuvre globale dans l'entreprise

Comment communiquer sur le dispositif pour faire adhérer l'ensemble des salariés

Comment faire préparer l'entretien à l'ensemble des salariés concernés

Intégrer l'entretien professionnel aux démarches de GPEC et gestion de la formation: réponse aux obligations, optimisation des coûts formation, accompagnement des salariés dans leur évolution professionnelle